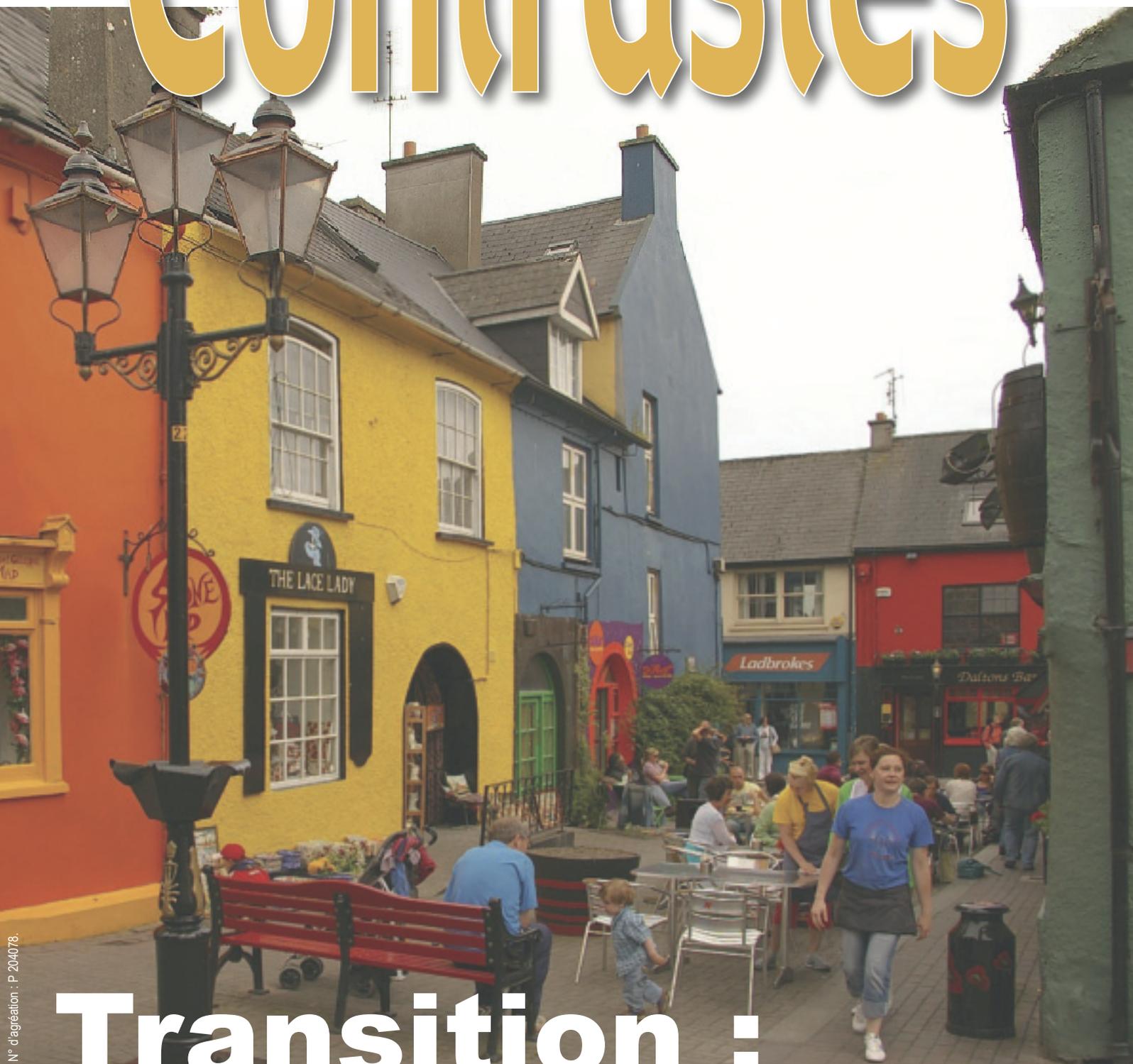


Contrastes



Transition :

Voir grand, faire petit ...

Une urgence écologique et sociale

Pic du pétrole, changements climatiques, diminution de la biodiversité, dégradation de la qualité de l'air, etc. Nous entendons parler de ces phénomènes chaque jour. Et sur le banc des accusés : nos modes de vie, de production et de consommation actuels.

A côté des problèmes environnementaux croissants, notre société actuelle est touchée par d'autres difficultés, tout aussi menaçantes. Ainsi par exemple l'atomisation d'une société, où chaque individu est de plus en plus isolé, défini par un statut de consommateur, prétendument incapable de se mobiliser collectivement. Ou encore la course au profit qui se fait au détriment d'un nombre croissant de personnes mises sur la touche, creusant ainsi les inégalités sociales.

Si souvent les réactions, notamment du mouvement environnemental, sont pessimistes voire catastrophistes, certains citoyens – de plus en plus nombreux – ont décidé de réagir avec enthousiasme et optimisme, voyant dans ces difficultés des opportunités de changement. Pour eux, la transition a commencé... Et pour nous ?



Les crises à répétition amènent à une prise de conscience progressive que le modèle actuel de croissance basé sur le tout-au-pétrole mène à l'impasse. Mais de là à passer à l'action, les freins sont énormes tant nous sommes prisonniers des règles du système capitaliste et de la course effrénée à la surconsommation. Et pourtant, il y a urgence. Non pas à retourner à l'âge de la pierre, mais à inventer une qualité de vie différente, voire supérieure à celle que connaissent la majorité d'entre nous.

Des expériences voient le jour et commencent à faire tache d'huile. Entre les collectifs d'achats groupés, les villes en transition, les Community land trusts, il existe une série de principes communs qui guident ces nouvelles formes d'organisation collective. Nous vous les présentons dans ce dossier. Et nous donnons la parole à Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE, pour qui la transition représente une urgence... avant tout sociale.

Monique Van Dieren

Voir grand, faire petit ...



La transition pourrait se définir comme une étape indispensable pour passer d'une société dépendante du tout-au-pétrole et de la surconsommation à une société qui allie l'écologiquement soutenable et le socialement juste.

Sous ce vocable nouveau de « transition » se rassemble toute une série d'expériences sociales visant à repenser l'avenir autrement que par une croissance destructrice.

L'émergence des expériences de transition est avant tout née d'une volonté d'apporter des réponses durables à la fois à la problématique des changements climatiques et à celle du pic pétrolier. A l'heure où la question des changements climatiques est abordée à Durban, lors du Sommet mondial pour le climat, le recul de la calotte glaciaire arctique a frisé un nouveau record cet été 2011, tandis que la consommation d'énergie fossile et les émissions mondiales de CO₂ ont atteint un niveau sans précédent en 2010. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prédit une hausse de 20% des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'ici 2035, ce qui porterait l'augmentation de la température de la planète sur une trajectoire de plus de 3,5°C. Et si les Etats ne mettaient pas en œuvre les actions déjà promises, la planète suivrait une trajectoire de hausse de la température de 6°C⁽⁴⁾. On est bien loin de l'engagement de la Communauté internationale pour limiter la hausse moyenne de tempéra-

ture à 2°C, hausse qui aurait déjà des conséquences lourdes pour notre planète, particulièrement pour les pays les plus pauvres.

En lien avec ces changements climatiques, la dépendance de notre société aux énergies fossiles, et particulièrement au pétrole, est nettement mise en cause. Le pétrole est une énergie non renouvelable, ou plutôt qui ne se renouvelle pas aussi vite que nous la consomons. Le pic pétrolier, au niveau mondial, désigne le sommet de la courbe de production. Passé ce pic de production, il y aura encore du pétrole, mais il y en aura de moins en moins et il sera de plus en plus difficile à extraire, et donc de plus en plus cher. Comme le souligne l'Association pour l'étude du pic du pétrole et du gaz, l'ASPO, « un déséquilibre croissant apparaît entre une demande qui augmente et une production qui diminue chaque année, entraînant tout d'abord volatilité et hausse des prix, et ensuite des



→ *pénuries* »⁽²⁾. Tous les biens nécessitant dès lors l'utilisation du pétrole verront leur prix augmenter de manière considérable.

Le premier domaine concerné ? Contre toute attente, c'est le secteur de l'alimentation qui est le plus « mangeur » de pétrole : utilisation de produits chimiques dérivés du pétrole (engrais et produits phytosanitaires), utilisation de machines (tracteurs, etc.), emballage et transports des marchandises. Comme le montre le documentaire de Nils Aguilar *Cultures en transition*⁽³⁾, le secteur de l'agriculture et de l'alimentation est responsable de 40% des émissions de gaz à effet de serre. L'accès à l'énergie, pour s'éclairer, se chauffer et vivre décemment va devenir également encore plus problématique. Ces augmentations du prix auront évidemment prioritairement des conséquences dramatiques sur les moins nantis. Les enjeux sont donc tout autant sociaux qu'environnementaux !

Il semble par ailleurs évident que la production d'énergies renouvelables et propres ne pourra suffire à soutenir notre mode de vie actuel et il est donc urgent de construire ensemble une nouvelle façon de vivre ensemble qui soit durable, écologique et juste. C'est dans cette voie que sont engagées les villes en transition, les expériences de production agricole locale, de mobilité douce, d'habitat collectif...

Quatre grands principes

Selon Rob Hopkins, fondateur du concept de transition⁽⁴⁾, celle-ci est basée sur quatre principes de base. **Tout d'abord**, celui qu'on ne pourra pas éviter de vivre en consommant beaucoup moins d'énergie. Il

vaut donc mieux s'y préparer maintenant plutôt que d'être pris par surprise. D'où le point commun à toutes les expériences : **se libérer au maximum de la dépendance au pétrole**.

Deuxième principe : pour faire face aux effets dévastateurs qui accompagneront la raréfaction du pétrole, nos économies devront faire preuve de **résilience**. Il s'agit de reconnaître que des changements fondamentaux ont ou auront bien lieu, et de s'y préparer au mieux pour en limiter les effets négatifs.

Troisième principe : il faut **agir collectivement**. Cela paraît une évidence, mais pourtant c'est un principe fondamental qui distingue l'approche de transition de celle des groupes environnementalistes « pur jus ». Pour ces derniers, le changement viendra d'abord d'un changement de comportement individuel, principalement motivé par la peur et la culpabilité. Les expériences de transition misent quant à elles sur la mobilisation collective, la participation de la population.

Quatrième principe : il faut **stimuler le génie collectif** pour construire des modes de vie plus enrichissants et qui reconnaissent les limites biologiques de la planète. Car pour Rob Hopkins, « un futur plus sobre en énergie ne signifie pas forcément jouir d'une qualité de vie moindre, bien au contraire ».

BoBos, mais pas seulement

Comme le souligne Rob Hopkins⁽⁵⁾, les personnes investies dans ce type de projet font majoritairement partie de la classe moyenne. Une étude récente réalisée au Royaume-Uni montre que deux tiers des personnes engagées dans le processus des villes en transition sont ou ont été actifs dans le secteur environnemental. Elles sont souvent proches du développement communautaire, actives dans des associations. Elles sont par contre peu actives au sein de mouvements plus contestataires et ne s'inscrivent pas dans une perspective de lutte des classes et de répartition juste des richesses, comme peuvent le faire les mouvements syndicaux.

L'implication d'une population plus fragile, vivant notamment des situations de précarité et d'exclusion est plus complexe et pourtant essentielle à la mise sur pied d'une véritable transition socialement juste et démocratique. En élargissant le champ de réflexion à d'autres formes d'engagement et de participation à la vie collective et publique, le constat est significativement le même. Comme le révèle une étude britannique réalisée en 2005, seulement 1% des personnes participent aux différents processus mis en place pour favoriser la participation. Cette petite partie de la population impliquée dans la « participation citoyenne est politisée, militante, informée,

Un réseau mondial

« Transition Network » est un réseau qui coordonne les initiatives de transition à travers le monde. Ses principaux objectifs : encourager et appuyer les initiatives dans leur période de démarrage, mettre sur pied des cours et des programmes de formation. Ce réseau est parti d'une initiative privée de Ben Brangwyn, qui a maintenant mis en place une petite structure de quelques personnes implantée à Totnes en Angleterre.

Largement basé sur une diffusion via Internet, le réseau souhaite encourager les contacts et visites « de terrain » entre les personnes intéressées ou impliquées dans les projets.

Le réseau recense actuellement environ 384 initiatives dans 34 pays et 458 initiatives en création.

En Belgique, le site www.entransition.be recense 12 expériences de villes en transition (ou en voie de transition) : Amay, Ath, Berchem, Bierbeek, Deinze, Deurne, Forville, Grez-Doiceau, Merchtem, Orp-Jauche, Schaerbeek, Tervuren.

Réseau mondial : www.transitionnetwork.org

Réseau belge : www.entransition.be



bref, disposent déjà de ressources »⁽⁶⁾.

Un mouvement ascendant

Pourtant, « faire petit » ne signifie pas pour autant qu'il ne faille pas « voir grand ».

Selon Rob Hopkins,⁽⁷⁾ « *les gens ne peuvent souvent imaginer que deux niveaux de pouvoir : les individus agissant chez eux (changer ses ampoules, baisser son thermostat) ou le gouvernement agissant au niveau national. La démarche de transition concerne le niveau intermédiaire : l'échelle de la commune ou du territoire. Nous ne voulons pas travailler en ignorant le politique. Nous avons besoin de lui, c'est évident, mais nous voulons aussi montrer, par des exemples concrets, ce que les politiques pourraient faire. Le gouvernement [britannique] est souvent paralysé dans son action. Nous, nous n'avons pas besoin de la permission du gouvernement pour faire avancer les choses* ».

Ben Brangwyn, fondateur du réseau mondial de la transition, affirme également que « *si nous attendons que les gouvernements prennent des mesures par rapport aux crises de l'énergie et du climat, eh bien il sera trop tard. Et si les individus se bornent à agir individuellement, eh bien l'action ne sera pas assez importante. Mais un des rôles de la transition est aussi de créer un environnement psychologique en faveur de la rédaction de textes législatifs... inconcevables dans notre société de consommation. Ainsi sur la réduction du trafic aérien, pour prendre un exemple précis. Il est en effet important de comprendre que les gouvernements suivent l'opinion publique et que, pour faire avancer les choses, il est essentiel d'aller de l'avant* ».

Les militants de la transition ne sont donc pas nécessairement « apolitiques ». Ils reconnaissent - et revendiquent - jouer un rôle politique, non pas en soutenant des partis mais plutôt en leur montrant la voie.

Un rôle d'aiguillon, voilà ce que veulent être ces expériences de transition. La grande question est de savoir comment ces expériences encore isolées pourront faire tache d'huile et réellement infléchir les effets néfastes d'une croissance écologiquement catastrophique et socialement injuste.

Pour mener à bien ces réflexions, l'échelon communal est un bon départ. Il se base sur du concret, il est le plus proche des citoyens et de leur considération quotidienne. Il est certainement le plus à même de permettre à tous de réinvestir la collectivité, le politique dans sa signification première (celui de l'organisation d'une communauté).

La relocalisation dans sa perspective environnementale doit inmanquablement se baser sur une petite échelle, à même de réduire les déplacements énergivores et d'assurer à la collectivité locale la plus

grande autonomie possible au niveau de la production en lien des besoins de base. C'est pourquoi, comme le dit Hopkins, faire petit est inévitable.

Ne pas se tromper d'objectif !

A l'heure où une extrême minorité de la société détient un pourcentage immense des richesses du monde (où 10% de la population détient près de 90% des richesses mondiales), où les revenus moyens des 10% des personnes les plus riches au sein de l'OCDE sont neuf fois supérieurs à ceux des 10% les plus pauvres, la question de la répartition des richesses n'est pas explicitement abordée par le mouvement des villes en transition.

En lien, la question de la répartition et le partage du travail mérite également d'être posée et intégrée au mouvement de la transition, sans quoi cette transition ne pourra réellement être socialement équitable, mais pourrait au contraire laisser une série de personnes « le long de la route ». La réduction collective du temps de travail est en effet impérative si l'on veut rencontrer cet objectif de justice sociale et permettre à tous d'investir du temps et de l'énergie dans des expériences nouvelles. Notons également que des profonds changements dans la façon de produire, notamment nos aliments et de cultiver la terre, peuvent être générateurs d'emploi.

Du point de vue syndical, la voie la plus sûre pour opérer cette transition réside sans aucun doute dans cette recherche d'une société plus égalitaire. Selon la CES (Confédération européenne des syndicats), c'est la justice sociale qui en est l'objectif prioritaire, les limites des ressources naturelles étant davantage une contrainte dont on doit forcément tenir compte. Et quand notre nouveau gouvernement parle de « transition de notre économie vers un modèle de croissance durable »⁽⁸⁾, il devrait éviter de galvauder des concepts tout en bafouant les principes élémentaires de justice sociale...

Monique Van Dieren et Aurélie Ciuti

1 http://www.iea.org/press/pressdetail.asp?PRESS_REL_ID=426

2 <http://www.aspo.be/peak.html>

3 Voir encadré page 14

4 Extraits du Manuel de transition, Rob Hopkins, 2008.

5 Interview réalisé par le magazine Imagine n° 83, janvier 2011

6 Anciennes et nouvelles formes d'action collective, Points de repères, Equipes populaires, novembre 2009.

7 Id. 5.

8 Déclaration de politique générale, décembre 2011 point 2.6



Bouleversons nos villes !

Le phénomène des villes en transition est un mouvement qui a l'immense mérite de mobiliser des citoyens et qui a l'ambition d'apporter des réponses à deux grandes problématiques : le pic du pétrole et les changements climatiques. Son projet ? Modifier radicalement nos modes de vie, afin de les rendre écologiquement soutenables et donc respectueux des limites de la nature, le tout en renforçant ou en recréant de la cohésion sociale dans les communautés locales. Un vaste programme qui se veut loin des politiques d'austérité que nous connaissons actuellement !

Avec plus de 400 villes qui s'inscrivent dans cette dynamique, le phénomène prend de l'ampleur. Même si un long chemin reste encore à parcourir pour relier cette conscience écologique à l'enjeu humain de la justice sociale.

Rob Hopkins et Kinsale

Le concept de villes en transition provient des travaux de Rob Hopkins et de ses étudiants. Professeur à l'université de Kinsale en Irlande, il est un fervent défenseur de la permaculture, qui consiste à « *cultiver la terre en veillant à respecter le rythme des saisons, à favoriser la vie du sol, à ne pas employer de pesticides ni d'engrais de synthèse, à utiliser le moins d'énergie fossile possible, à assurer une production locale et abondante* »⁽¹⁾. Hopkins estime que les communautés n'ont pas le choix : soit elles deviennent autonomes, soit elles seront amenées à disparaître⁽²⁾. Une communauté en transition a donc pour objectif de devenir autonome. Hopkins compare ces communautés en devenir à un écosystème naturel, qui se suffit à lui-même et où tout déchet est recyclé et valorisé.

Mais le concept central du mouvement est celui de la résilience. La résilience est le but ultime d'un processus de ville en transition. La résilience d'une communauté, ou d'une société, c'est à sa capacité à retrouver son fonctionnement normal après avoir subi des perturbations importantes, à ses facultés d'adaptation face aux enjeux environnementaux. Dans son ouvrage, *Manuel de la transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale*⁽³⁾, Rob Hopkins explique que, même si par exemple limiter ses émissions de CO₂ est essentiel, cette démarche ne peut fonctionner que si elle va de pair avec la (re) constitution d'une résilience⁽⁴⁾. Il s'agit donc de reconnaître que certains changements auront bien lieu

(raréfaction du pétrole, changements climatiques, etc.), et de s'y préparer au mieux, tout en limitant la portée de ces changements.

Après avoir établi ce que devrait être une ville en transition en théorie, l'équipe d'Hopkins est passée à la mise en pratique. Kinsale est en effet devenue la première ville en transition. Les étudiants organisèrent d'abord des événements de sensibilisation et de rencontre avec des personnes ressources de la ville et lancèrent ensuite des initiatives concrètes. Ils tirèrent également quelques leçons, relatées par Hopkins, notamment l'importance de ne pas créer d'antagonismes entre les militants et les pouvoirs publics, ou avec le monde des affaires, mais au contraire d'impliquer ces différentes composantes de la société dans la démarche⁽⁵⁾. Hopkins signale aussi l'importance de montrer aux citoyens une vision d'avenir prometteur et d'abondance, mais d'une autre forme que celle que nous connaissons.

Des villes en transition : un peu, beaucoup ?

Les origines du mouvement ont influé tout le monde anglo-saxon. On compte actuellement plus de 400 villes reconnues par le Réseau international de la transition⁽⁶⁾ à travers le monde. Ce Réseau a pour vocation de soutenir et d'inspirer les initiatives de transition. Il intègre certains critères⁽⁷⁾ permettant à une initiative d'être répertoriée de manière officielle.

Mais le monde francophone n'est pas en reste et a vu lui aussi des initiatives de villes en transition se développer. En Wallonie et à Bruxelles, 5 initiatives de transitions sont reconnues et font partie du Réseau international de la transition : Ath, Bruxelles, Amay, Grez-Doiceau et Orp-Jauche. Mais un certain nombre d'autres initiatives sont en route, et sont notamment



Kinsale (Irlande),
la première ville
en transition

recensées par les Amis de la Terre Belgique⁽⁸⁾, qui fait état d'une vingtaine de « niches locales » de transition en Wallonie et à Bruxelles.

Et dans les faits, comment ça marche ?

Même si les ambitions du mouvement se situent à l'échelle locale, elles sont pour le moins très vastes et ouvrent de grands chantiers. Les initiatives en phase de démarrage, pilotées par quelques citoyens motivés, partent souvent tous azimuts. Le mouvement prévoit différentes phases d'évolution sur le chemin d'une ville en transition : la mise en place d'un groupe de pilotage, la sensibilisation de la communauté (diffusions de documentaires, conférences, etc.), la formation de groupes de travail, le contact avec les autorités communales. La « dernière » phase du processus, tel que décrit, est celle de la création d'un Plan d'Action de Descente Énergétique (PADE).

Néanmoins la porte d'entrée vers des actions concrètes, au-delà de la sensibilisation et de la constitution du groupe, est souvent liée à des secteurs d'activités tels que celui de l'alimentation. En effet, beaucoup d'initiatives de transition vont d'abord mettre en place des Groupes d'Achats Commun (GAC), en favorisant les producteurs locaux et respectueux de l'environnement (biologiques), ou en cultivant des terrains communaux, en créant des potagers et vergers collectifs, etc. L'idée d'un retour à la terre est très présente. Les thématiques des déchets et de l'énergie sont ensuite les plus travaillées, comme le montre une étude réalisée au Royaume-Uni en 2009.⁽⁹⁾

Certaines villes en transition ont aussi créé un Service d'Echange Local (SEL). Plusieurs, et notamment Totnes en Grande-Bretagne, se sont même lancées dans l'économie sociale et ont mis sur pied une monnaie complé-

mentaire locale, destinée à l'achat de produits régionaux répondant à certains critères. Ne pouvant être conservée et capitalisée, car sa valeur diminue avec le temps qui passe, cette monnaie renforce et dynamise les échanges locaux en favorisant les circuits courts.

Voici quelques exemples non exhaustifs des initiatives qui peuvent constituer les premiers pas d'un processus de transition alternatif au capitalisme et à ses règles de maximisation du profit, d'accumulation, et de financiarisation de l'économie. Néanmoins, tous les aspects de la vie en collectivité doivent être amenés à transiter (la mobilité, l'habitat, etc.) et ceci n'est pas chose aisée.

Les villes en transition, un mouvement collectif... démocratique ?

Les villes et communes en transition sont donc des initiatives citoyennes privées. Des citoyens sensibles à ces questions se rassemblent pour lancer la dynamique dans leur commune. Cette dynamique a un réel aspect collectif et dépasse les phénomènes comme ceux de l'éco-consommation, de la simplicité volontaire, plus récemment du coaching personnel pour réduire ses émissions de CO₂, fonctionnant sur le principe de la responsabilité individuelle de chaque individu. Le but est de mobiliser la communauté entière. Néanmoins, les personnes s'inscrivant dans une telle démarche sont souvent issues de milieux socioculturels relativement favorisés.

Pour sortir de cette impasse, il est urgent de construire de nouveaux modes de participation qui favorisent l'expression de tous les citoyens, et particulièrement des plus démunis. Cette concertation et implication des populations doit s'appuyer sur le tissu associatif existant, notamment les associations





Rob Hopkins,
l'initiateur
du mouvement
des villes
en transition

→ sociales, de lutte contre la pauvreté, les mouvements syndicaux, d'éducation permanente (etc.), eux-mêmes en contact avec un public fragilisé, ou en tout cas davantage éloigné de la chose publique.

L'implication des pouvoirs publics apparaît dès lors également comme un aspect important d'une part pour assurer ce caractère démocratique à la démarche, mais également pour avoir en main davantage de moyens d'action. La notion d'intérêt collectif doit être présente.

La transition doit également être une réalité à tous les échelons de pouvoir, elle doit s'appuyer sur des perspectives régionales, nationales et internationales. En effet, comment une commune pourrait-elle agir seule sur le caractère polluant de certaines industries ou sur l'obsolescence programmée⁽¹⁰⁾ de nombreux produits de consommation ? Comment pourrait-elle construire seule une politique de mobilité à l'échelle d'une région ou d'un pays, comment

pourrait-elle surtout construire des mécanismes de solidarité et de redistribution à grande échelle ?

Il importe donc de faire de cette transition, dont la voie se trace mais reste encore semée d'embûches, une transition écologique ET juste à tous les niveaux. Ceci devrait idéalement se faire avec un partage d'expériences entre les différentes initiatives et différents échelons d'organisation de la société, pour éviter le renfermement des collectivités locales sur elles-mêmes et favoriser une dynamique d'échanges capable de nous inspirer tous. Parce qu'on a finalement peut-être tous à y gagner...

Aurélie Ciuti, Rwadé

Quels critères pour être reconnue "Ville en transition" ?

Les critères permettant aux collectivités d'être reconnues comme des villes en transition par le réseau international sont multiples, assez souples, et surtout en constante évolution. On peut néanmoins repérer quelques incontournables, notamment la compréhension de ce que sont le pic pétrolier et les changements climatiques comme fils conducteurs, la présence d'individus prêts à se constituer en leader de l'initiative, des possibilités de bonnes relations avec les élus locaux et l'administration, etc. Les initiateurs doivent être prêts à se former, à demander de l'aide quand ils en ont besoin, à échanger avec d'autres villes en transition, mais surtout à œuvrer pour que tous les courants soient inclus dans l'initiative.

1 La Lettre du CCATDM, Nouvelles de l'Urbanisme et de l'aménagement - n°61, « Villes et villages en transition », mars/avril 2011, p.10.

2 La Lettre du CCATDM, Nouvelles de l'Urbanisme et de l'aménagement - n°61, « Villes et villages en transition », mars/avril 2011, p.4.

3 Hopkins Rob, « Manuel de la transition - De la dépendance au pétrole à la résilience locale », Ecosociété, Montréal, 2008.

4 Ibid, p. 12.

5 Ibid, p. 123-124.

6 <http://www.transitionnetwork.org/>

7 Voir la liste des critères :

<http://www.transitionnetwork.org/support/becoming-official#criteria>

8 <http://www.amisdelaterre.be/spip.php?rubrique112>

9 Les Germes d'un avenir soutenable - L'enquête 2009 sur le mouvement de la Transition au Royaume-Uni, Gill Seyfang, University of East Anglia, Juillet 2009. Traduit par Robins Guns, ATB.

10 L'obsolescence programmée renvoie au fait que de nombreux fabricants de produits de consommation (télévisions, machines à laver, ampoules, etc.) font en sorte que ces produits aient une durée de vie limitée, afin que les consommateurs soient forcés d'acheter de nouveaux modèles plus rapidement.

Felipe van Keirsbilck :

La mondialisation heureuse, plus personne, n'y croit !

Sortir ou pas du modèle néolibéral ? Pour Felipe Van Keirsbilck, telle n'est pas la question. Bien placé pour entendre ce qui se dit, le Secrétaire général de la CNE l'affirme : plus personne ne croit à l'avenir de ce modèle. La question est : Comment concevoir un modèle dont le moteur repose sur la justice sociale et tient compte des limites de la nature ? Et sur ce point essentiel, la CNE a quelques idées !



■ **Quel est votre parcours professionnel et qu'est-ce qui vous a amené à devenir secrétaire général de la CNE ? Etes-vous tombé dans la potion magique du syndicalisme depuis tout petit, ou s'agit-il d'une vocation tardive ?**

□ Ni l'un ni l'autre. Dans mon entourage, l'engagement était plutôt social que syndical. Moi-même j'ai fait des études d'ingénieur civil mais je m'y ennuyais un peu. Alors je me suis aussi engagé dans l'associatif à Schaerbeek, sur les questions interculturelles et la lutte anti-raciste. C'est dans ce cadre que j'ai fait la connaissance avec la JOC et le MOC. J'ai découvert l'éducation permanente et me suis passionné pour la formation aux questions sociales et politiques. J'ai donc compris que je ne serais jamais ingénieur civil et j'ai d'abord travaillé cinq ans à la JOC de Bruxelles. Après ce mandat, j'ai trouvé un job de prof en électricité dans la formation des adultes. Un chouette boulot, mais en même temps, c'est un peu désespérant de former chaque année 10 électriciens dans une ville où il y en a 3.000 au chômage. Et puis je suis arrivé à la

CNE, au service d'étude et de formation, il y a 10 ans. Une chance !

■ **On parle de plus en plus de la nécessité d'entrer « en transition » entre un modèle du « tout au pétrole et à la croissance » et un modèle de société écologiquement soutenable et socialement juste. Est-ce un effet de mode ou un courant irréversible ?**

□ Ce qui est irréversible, c'est que le système économique actuel caractérisé par la puissance du capital et la dépendance au pétrole touche à sa fin. Bien sûr on subit plus que jamais les conséquences du néolibéralisme. Mais plus personne ne croit que c'est un modèle d'avenir, y compris les entrepreneurs et les financiers. Rappelez-vous le Bernard Tapie des années '80 qui louait la mondialisation heureuse, le libre échange, l'enrichissement personnel. C'est fini, ça ! On ne nous dit plus que c'est le bon modèle, on nous dit maintenant qu'il n'y a rien d'autre. En fait, la question n'est pas « ce modèle va-t-il durer ? » mais : « combien de temps durera-t-il encore ? ». Ceux qui en profitent →

→ se disent, profitons-en tant que c'est encore possible. Pareil pour le pétrole : les experts se disputent pour savoir si on a déjà passé ou non le pic de production. Mais on sait que le « tout au pétrole » n'est tenable ni en termes de ressources ni en termes d'émissions de CO₂. Cela dit, il y a des effets de mode. Les entreprises essayeront toujours d'exploiter n'importe quelle dimension pour vendre quelque chose. Si les T-shirts « Che Guevara » ou « Kyoto » s'achètent, on les vend ! Tout est recyclable dans le capitalisme. Il faut se méfier du capitalisme « vert » car c'est toujours presque du vernis. Mais derrière ce vernis, le problème est réel.

■ **Comment cette notion fait-elle écho au niveau syndical ? Comment la Confédération européenne des syndicats (CES) définit-elle la transition ?**

□ Ce qui est très important dans la position de la CES, c'est qu'elle donne un ordre de priorité dans les débats sur la transition. Elle affirme que c'est la justice sociale qui est le bon chemin vers la transition écologique. Les limites des ressources naturelles constituent une contrainte, un fait qu'il faut respecter. Mais ce n'est pas un objectif. Le syndicat ne doit pas avoir pour objectif de réduire les émissions de CO₂, de sauver les forêts, etc. Notre objectif est social : il vise l'égalité entre les gens. C'est essentiel de ne pas confondre contraintes et objectifs. Faute de quoi on risque de voir advenir des formes de fascisme vert ou de despotisme éclairé à prétention écologique. Un système qui interdirait par exemple aux pauvres de consommer. On peut très bien imaginer aussi dans nos pays une politique anti-salariale, portée par l'argument qu'il ne faut pas augmenter les salaires de tous ces gens qui polluent déjà. Au contraire, la CES argumente cette priorité de la justice sociale en disant que plus d'égalité salariale et plus de sécurité de revenus favorise une consommation raisonnée de la part des gens. On constate en effet couramment que l'inégalité pousse à ce qu'on appelle une consommation « positionnelle » : dans une société où tout le monde a un I-Phone plus un I-Pad plus un ordinateur portable, on ne peut pas demander aux pauvres de voir ces standards de vie sans essayer légitimement d'y accéder.

■ **La CNE a-t-elle une position plus particulière par rapport à celle de la CES sur la question de la transition ?**

□ En 2010, après de nombreuses discussions avec des militants, nous avons pris position par rapport à la notion de croissance. Nous disons qu'il faut

non pas abandonner la croissance, mais en tous cas se libérer de l'illusion que la croissance est la solution au problème. Historiquement, dans nos pays, la croissance économique a permis trois choses. D'abord d'équiper en biens matériels la population qui jusqu'alors en manquait. Ensuite de soutenir la croissance démographique. Enfin, elle a assuré l'accumulation du capital. Et cela sans conflits sociaux excessifs durant pratiquement deux siècles : en effet, si on produit chaque année la même quantité de richesse, il est impossible d'accumuler du capital sans retirer le pain de la bouche des gens. Mais 3% de croissance par an, par exemple, c'est 3% de production en plus par an. On peut donc dégager des marges sans trop de conflits.

Mais aujourd'hui, dans nos pays (le raisonnement est différent ailleurs, bien sûr), en moyenne, l'accumulation des biens matériels est suffisante par rapport aux besoins. Et la croissance démographique est à peu près nulle. Reste l'accumulation de capital. Evidemment la puissance du capital est énorme. Le syndicat n'a pas le rapport de force nécessaire pour le contrebalancer. Mais il reste libre de dire publiquement que la croissance n'est plus la solution aux problèmes des travailleurs.

■ **Il y a donc une alternative entre croissance et décroissance ?**

□ Il faut envisager des scénarios de société sans croissance ou à faible croissance. C'est l'idée que l'on peut bien vivre dans une société qui se serait débarrassée de la boulimie de croissance. Cela implique un débat pour déterminer ce qui, dans les productions nationales, doit croître et ce qui doit décroître, dans le but d'obtenir plus de justice sociale et d'égalité entre les personnes. La décroissance pure et dure fait abstraction du débat sur ce qui est utile et ce qui est superflu dans les richesses produites. Pour nous, il faut développer des choses comme les soins préventifs aux enfants, la culture, l'aménagement du territoire, etc. Et d'autres choses doivent décroître.

Il y a des chiffres concrets pour nous éclairer. Des études ont montré qu'au-delà de 15.000 \$ par an et par personne, ce n'est plus l'argent qu'on gagne ou les biens qu'il permet d'acheter qui comptent pour bien vivre. Autrement dit, ce n'est plus la croissance, ce sont d'autres valeurs comme les relations sociales, la qualité des politiques, le modèle social...

Et, tout aussi significatif, on obtient le même résultat si on croise l'indicateur de développement humain (IDH) avec le PIB/an/habitant. En Bel-

gique, ce PIB est de 30.000 \$ en moyenne par habitant. On pourrait à la limite, le diviser par deux que cela n'ôterait pas nécessairement du bien-être ! En revanche, évidemment, certains pays, comme le Congo, bien en dessous des 15.000 \$ par an, ont vraiment besoin de croissance économique.

- **On sent bien qu'actuellement, il y a une tension permanente entre ceux qui composent avec le modèle capitaliste et ceux qui veulent radicalement en sortir.**
 - Oui parce qu'on vit une situation paradoxale et difficile : à court terme, pris comme nous sommes dans la conjoncture, quelques dixièmes de pourcentage de croissance en plus ou en moins sur un trimestre, cela pèse très lourd sur le nombre d'emplois en Belgique. Or l'emploi est évidemment un des déterminants du bien-être des gens. Autrement dit, tant que la règle du jeu ne change pas, on a besoin de croissance. Un peu comme un alcoolique a besoin d'alcool : il va mieux quand il vient d'en prendre, mais sa santé ne s'améliore pas à long terme. Nos systèmes étant dépendants de la croissance, quand elle diminue, nous entrons en récession économique et on vit moins bien.
- Pour pouvoir remettre en question la croissance, il faut identifier le moteur du système économique et social qui nous rend si avides de croissance. Ce moteur, c'est le besoin d'accumulation du capital dans les mains des actionnaires. C'est ce qu'il faut changer. Sinon, on va vers une société de croissance en récession. Une société avec toujours plus d'inégalités, d'appropriation des biens communs par l'argent, moins d'emploi et de ressources pour la Sécu. On peut comparer cela à la situation suivante : une personne, dans une cantine, demande un plat végétarien et on lui sert un boudin-compote, mais sans le boudin ! Ce n'est pas végétarien, c'est un plat conçu dans une cuisine carnivore traditionnelle, dont on a retiré un élément. De même, concevoir une société sans croissance, ce n'est pas retirer de la croissance, point. C'est changer le système lui-même en commençant par rechercher un autre moteur de société que l'accumulation de capital.
- **Le syndicat lui-même se trouve donc pris entre deux feux, à la fois porteur du compromis social-démocrate et initiateur de changement du modèle socio-économique ?**
 - Dans la situation actuelle, le syndicat doit gérer une double casquette. Mais au fond, n'est-ce pas notre condition d'existence même ? Dans chaque



entreprise, tous les jours, notre rôle est de défendre les emplois des gens, et donc le niveau d'investissement et de production qui permettent ces emplois. Y compris dans le secteur de l'armement, du pétrole, des voitures... Et en même temps, dans l'éducation permanente avec nos militants, dans les positions politiques, dans des débats interprofessionnels, etc., nous disons que cela ne suffit pas, que le système n'a pas d'avenir en soi : on ne peut pas continuer la course à la production/consommation. Et, au passage, il ne faut surtout pas culpabiliser les gens qui consomment dans un monde totalement orienté vers l'accumulation de biens.

■ **Les récentes crises (énergétique, financière, économique) sont-elles un frein ou un coup de pouce à un changement de modèle de croissance ?**

- Les deux sont possibles. Certaines personnes pensent que quand les gens seront vraiment dans la m... ils réagiront. Je ne crois pas trop à cela. Quand on est dans la misère, on trouve toujours plus petit, plus étranger que soi pour créer le bouc émissaire plutôt que la solution. Une vraie révolution des modes de pensée, c'est très difficile. Cela demande un surplus d'intelligence, d'organisation, de démocratie, de temps... C'est vrai que la domination idéologique du modèle actuel a été mise à mal par les crises. Mais il faut aussi des perspectives positives. Le désespoir et la misère n'engendrent que la concurrence entre pauvres. Il faut un coup de pouce avec un projet désirable à soutenir. Sinon, c'est chacun pour soi. →



→ ■ **Comment le mouvement syndical envisage-t-il la question de l'emploi dans ce modèle en transition ? L'objectif est-il uniquement le développement de l'emploi vert ? En quoi l'économie sociale pourrait-elle entrer dans cette perspective de transition ?**

- Pour nous, l'enjeu fondamental en termes d'emploi, c'est la réduction collective du temps de travail. Sur un plan macro-économique, vu la productivité, si on ne diminue pas le temps de travail, on augmentera forcément le chômage. En termes de santé, de bien-être, de choix de consommation qui imposent de reconquérir du temps, c'est tout aussi central. On ne cultive pas de potager après une longue journée de travail et d'embouteillages ! Sur l'emploi vert, méfiance ! On n'a pas encore vu de définition satisfaisante de l'emploi « vert ». On peut produire des ampoules économiques dans des conditions précaires, avec de mauvais salaires ! Il faut une économie verte, c'est-à-dire, respectueuse des contraintes écologiques ET développer un emploi de qualité. Même chose pour ce qui concerne l'économie sociale. Si elle est conçue pour donner des emplois précaires et mal payés à des travailleurs précaires ou handicapés, alors il s'agit juste de soins palliatifs. C'est toute l'économie qui doit devenir sociale. Le but est de préserver la plus grande part possible de l'activité économique de l'emprise du capital et d'encadrer celle-ci, sans craindre des formes de protectionnisme, afin de faire respecter les conventions internationales, comme celle sur le travail.

■ **Une question plus personnelle : y a-t-il des expériences de transition qui vous intéressent plus particulièrement ?**

- Je suis particulièrement sensible à ce qui tourne autour de l'alimentation. C'est central pour les gens. C'est un secteur à la fois incontournable, déterminant et massif, qui emploie la moitié des travailleurs dans le monde, qui touche à la santé aussi, et dans lequel beaucoup d'expériences peuvent être tentées, parce que nous en sommes tous des experts.

Interview réalisée par Monique Van Dieren et Christine Steinbach



■ **Un événement de l'actualité qui vous a particulièrement marqué ?**

- Comment ne pas parler de l'accord de gouvernement ? Je suis frappé surtout par le fait qu'on affirme que les travailleurs ne seront pas touchés. Je ne vais prendre qu'un chiffre : Il a été décidé de faire 5 milliards d'économies dans le domaine de la Sécu. Or les besoins en santé sont en constante évolution, donc ils doivent augmenter. On ne fera pas ces économies sur le dos des entreprises pharmaceutiques et pas autant sur le dos des médecins. Il faudra bien les faire au détriment des soins de santé. Et 5 milliards pour 10 millions de belges, cela représente 2.500 € par personne ! Dire que l'on ne touchera pas aux travailleurs est un sacré mensonge !

■ **Si vous n'aviez pas été syndicaliste, qu'auriez-vous voulu être ?**

- J'aurais bien été enseignant, d'abord pour les relations humaines que ce métier permet et pour l'intérêt de comprendre et de faire comprendre des choses. Et enfin parce que cela permet de travailler dans le service public.



Produire et consommer autrement

L'agriculture telle qu'elle est massivement pratiquée aujourd'hui est dépendante de l'industrie pétro-chimique tant dans ses méthodes de culture que dans la distribution de sa production. L'épuisement progressif des ressources pétrolières et les changements climatiques amènent un certain nombre de producteurs mais aussi de consommateurs à repenser le modèle agricole. Ensemble, ils tentent d'élaborer d'autres manières de cultiver la terre pour entamer leur transition vers une agriculture plus durable.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la mise en place d'une agriculture organisée sur le mode industriel était censée éradiquer la faim, en Europe et dans le monde. Aujourd'hui pourtant, on estime à plus de 900 millions le nombre de personnes souffrant de malnutrition et de faim. C'est dire que l'agriculture ne remplit pas sa fonction primaire : nourrir la population mondiale.

Agriculture industrielle et mondialisée : limites et conséquences

Non seulement l'agriculture ne nourrit plus, mais les étapes de sa « modernisation » ont également profondément bouleversé les pratiques agricoles et le statut du paysan. L'accroissement des surfaces cultivées et le passage aux monocultures ont entraîné une transformation des paysages ruraux (disparition des haies, champs à perte de vue...) ainsi qu'un épuisement prématuré des sols et une érosion des terres. L'utilisation massive de fertilisants et pesticides est responsable de la pollution des sols, des eaux et de l'air mais aussi d'une diminution de la qualité de nos aliments. La multiplication des cultures hors-sol et sous serre chauffée

est également source d'une surconsommation d'énergies fossiles. Le développement des élevages intensifs de bétail et des batteries de volaille a été de pair avec une dégradation, intolérable pour beaucoup, des conditions de vie des animaux. Et nombreux sont encore les exemples qui illustrent les effets négatifs de cette industrialisation : déforestation dans les pays du Sud, privatisation du patrimoine vivant, terres accaparées et destinées à la culture d'agro-carburants, appauvrissement des ressources naturelles...

En ce qui concerne la distribution, les échanges internationaux de denrées alimentaires se sont multipliés depuis une cinquantaine d'années. Non seulement nous importons de plus en plus de produits que l'on ne trouve pas chez nous comme le café, le thé ou les fruits exotiques, mais nous sommes également entrés dans un cercle vicieux qui nous voit exporter certains aliments à l'étranger et importer, parfois des mêmes endroits, ces mêmes aliments. Ce va-et-vient incessant de produits alimentaires, transportés souvent par avions et camions, pèse lourd sur la facture écologique mais rend également notre alimentation extrêmement dépendante de l'approvisionnement extérieur. →

→ Cultiver autrement : de la théorie à la pratique

La liste des effets négatifs de cette agriculture est peut-être longue, mais celle des alternatives et des propositions concrètes de changement l'est aussi. La Transition notamment s'efforce de penser le monde de l'après-pétrole de façon résolument optimiste, positive et constructive. Dans le domaine agricole, le mouvement s'est tourné vers des pratiques existantes pour les faire siennes, les développer et les diffuser le plus largement possible. Permaculture, agroforesterie ou agriculture urbaine sont quelques exemples de cette révolution en marche.

Suite au premier choc pétrolier des années 1970, deux Australiens, Bill Mollison et David Holmgren développent l'idée de **permaculture**, notion qui désigne un système agricole imitant autant que possible un écosystème naturel. Il s'agit donc pour le cultivateur de penser son exploitation en mettant en relation de façon réfléchie les plantes, les animaux et les humains de manière telle que l'homme n'ait pratiquement plus aucun travail à fournir. A la place de grandes étendues de monocultures, on favorisera l'association de plantes différentes qui s'apporteront mutuellement protection contre les nuisibles ou les maladies : la sauge et la lavande protègent par exemple les rosiers des fourmis et des pucerons, la tomate éloigne la mouche de la carotte. Le producteur veillera aussi à intervenir un minimum dans ses cultures : peu ou pas de labour, pas de pulvérisation chimique, pas

de désherbage excessif mais un paillage ou recouvrement du sol. Il essaiera de ne pas produire de déchets mais d'utiliser chaque produit au maximum de ses potentialités puis de les réintégrer dans un nouveau cycle. La

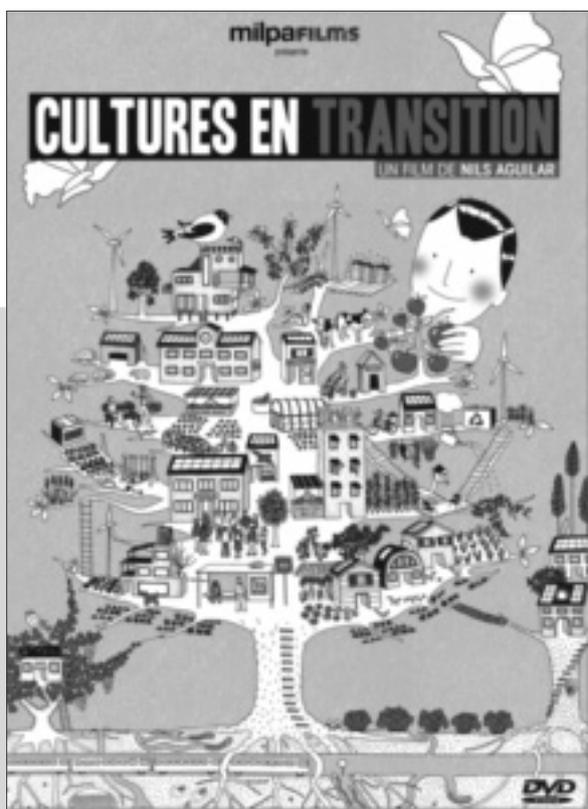
permaculture choisit donc de mettre en place des conditions pour laisser la nature faire seule son travail. Selon ses défenseurs, c'est un peu l'agriculture du fainéant ! Dans les faits, le temps consacré à la conception et à l'élaboration des parcelles n'est cependant pas à négliger.

Trois grands principes éthiques sont à la base du travail du permaculteur : prendre soin de la Terre, prendre soin des humains, limiter la consommation et redistribuer les surplus. Des principes qui appellent donc à un changement de paradigme dans un monde qui nous pousse à consommer beaucoup, sans nécessaire souci de la qualité pour nous-mêmes ni de l'impact de nos actes sur l'environnement.

Dans la même lignée, **l'agroforesterie** propose de développer des méthodes de culture qui associent arbres et cultures de champ et/ou élevage. De nombreux avantages sont tirés de ce type de système : diversification des cultures qui permet au cultivateur deux récoltes de produits (fruits et céréales par exemple), protection des parcelles par les arbres (coupe-vent, fixation des sols), lutte contre l'effet de serre et reboisement des zones rurales.

Concrètement, où et par qui ces principes sont-ils appliqués ? En Belgique, plusieurs fermes pratiquent la permaculture depuis de nombreuses années⁽¹⁾. Considérées comme marginales il y a vingt ans, ces exploitations attirent aujourd'hui un public nombreux qui apprécie la proximité avec le producteur, le temps et l'attention apportée à chaque aliment produit, la beauté de lieux qui associent toute une panoplie de plantes aromatiques, de légumes, de fleurs et d'arbres dans une architecture complexe et harmonieuse.

Mais cette transition agricole n'est pas qu'affaire de producteurs de moyennes et grandes exploitations ! Nombreuses sont les collectivités et familles qui souhaitent aujourd'hui (re)placer les pratiques agricoles au cœur du quotidien des quartiers, des villages et même des villes. Les jardins partagés et communau-



CULTURES EN TRANSITION un film de Nils Aguilar

Fervent défenseur de la transition, Nils Aguilar présente ici un film engagé qui s'articule en trois volets. Après un état des lieux des conséquences écologiques et sociales de notre système agricole et alimentaire, le réalisateur nous plonge dans les initiatives locales qui ont fleuri en France et en Angleterre notamment. Des alternatives simples et qui montrent la capacité des localités à devenir « résilientes », à anticiper en douceur les menaces de raréfaction du pétrole et du réchauffement climatique. Pour terminer, le film évoque l'exemple cubain, où la population a été contrainte de se tourner vers une agriculture sans pétrole suite à la chute du bloc soviétique et à l'embargo imposé au pays. Un film enthousiaste sur une révolution lente qui gagne tant les zones rurales qu'urbaines.

De Nils Aguilar, 2011, 1h05, VO. Avec Rob Hopkins, Claude Bourguignon, Christian Dupraz, Martin Crawford.

taires fleurissent ça et là. L'agriculture urbaine se développe et les citadins plantent courgettes ou tomates en bac, certaines fermes se recréent au cœur même ou à la proche périphérie des villes. Au centre de ces initiatives l'envie de se nourrir de produits locaux et sains, que l'on a cultivés soi-même mais aussi le désir de recréer un lien social autour d'un enjeu fondamental de notre vie, l'alimentation. Pour beaucoup, c'est aussi une façon de se prémunir contre la crise économique et d'anticiper un avenir alimentaire incertain, c'est donc, comme le définit la Transition, quitter un peu le monde du pétrole pour commencer à devenir résilient et être capable d'affronter les chocs.

De nouveaux rapports entre consommateurs et producteurs

Pour les défenseurs de la Transition, faire petit est inévitable et il est donc urgent de commencer à relocaliser certains pans de l'économie. Pour Rob Hopkins, si tout ne peut être fabriqué localement, il est néanmoins possible de cultiver une large gamme de produits de manière plus locale. L'idée n'est donc pas de « *créer une économie autarcique en circuit fermé, mais plutôt de boucler les boucles économiques là où c'est possible et produire localement ce que nous pouvons* »⁽²⁾.

Dans cette perspective, de plus en plus nombreux sont les groupements de consommateurs qui cherchent à soutenir un producteur local en lui achetant directement sa production. En Belgique, ce sont principalement des groupements d'achats communs ou solidaires. En France, le système des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) va un pas plus loin. Les consommateurs s'engagent non seulement à acheter la production de celui-ci à un prix équitable mais également à la payer par avance. Ensemble, les deux parties définissent la diversité et la quantité des denrées à produire pour la saison (fruits, légumes, œufs, fromage, viande...). Contrairement à la grande distribution, les consommateurs en AMAP accordent moins d'importance à la standardisation des aliments. Tout ce qui est produit est consommé, alors que dans l'autre cas, ce peut être jusqu'à 60 % de la récolte qui reste au champ. En achetant leur part de production à l'avance, les consommateurs garantissent un revenu au paysan et supportent avec lui les éventuels risques d'une saison difficile en raison d'un climat peu propice ou de maladies sur une partie des cultures.

Ces partenariats entre le producteur et le consommateur ont permis à de petits agriculteurs de maintenir leur activité et à de jeunes paysans de démarrer la leur. Ils ont aussi contribué à une relocalisation réelle de l'économie, à très petite échelle certes, mais le développement des GAC, GAS, GASAP et AMAP au



L'agroforesterie associe plantation d'arbres et culture ou élevage.

cours des dernières années montre qu'une tendance se dessine et qu'une frange importante de la population soutient ce genre d'initiatives et souhaite augmenter sa part de produits biologiques et locaux dans son alimentation.

Retour au passé ou vision d'avenir ?

La Transition a rassemblé en un mouvement toute une série d'expériences et d'initiatives qui, isolément, tentaient déjà depuis une vingtaine d'années de penser un autre type de développement, plus soucieux de l'environnement et de l'humain.

Utopie ? Idéalisme ? Absence de sens des réalités ? Les initiatives de transition méritent peut-être plus qu'un jugement hâtif. Sans avoir la prétention d'apporter une réponse totale aux problèmes agro-alimentaires et à la faim dans le monde, la Transition en appelle à une responsabilité forte des individus et des collectivités et croit en la capacité de chaque localité de pouvoir construire ses propres solutions pour affronter les crises actuelles et à venir. Le mouvement est également conscient de ses limites et encourage à une combinaison de réponses partant tant d'en haut que de la base. Des solides protocoles internationaux, des législations fortes au niveau national et des initiatives locales soutenues sont trois éléments indispensables d'une Transition réussie.

Dans le domaine agricole, le spectre du retour à une paysannerie rétrograde et austère est souvent brandi par les détracteurs de la Transition. Dans les faits, la Transition valorise les savoirs et savoir-faire traditionnels, peut-être parfois à l'excès, mais elle s'appuie également sur des modèles agricoles qui mettent les nouvelles technologies au service d'une société qui produirait plus en harmonie avec son environnement et consommerait en respectant les limites naturelles d'un système écologique fini.

Muriel Vanderborght

1 Citons par exemple la ferme Arc-en-Ciel à Wellin ou le potager des Fraternités Ouvrières à Mouscron.

2 HOPKINS R., *Manuel de Transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Editions Ecosociété, 2010, p.73.

Une autre idée de la propriété : Les

Nés aux Etats-Unis, les Community Land Trusts (CLT) ont connu un renouveau avec la crise immobilière puis financière de 2008. Dans ce système, l'acheteur acquiert le logement, mais le sol reste propriété collective. Cet outil de lutte contre la spéculation immobilière a séduit le gouvernement bruxellois. Un CLT pourrait voir le jour dans la Région dès 2012. Et faciliter ainsi l'accès à la propriété d'un logement à un prix abordable.



La maquette réalisée par l'asbl Periferia montre les atouts d'un CLT : le sol (représenté par la "tarte") reste propriété du CLT, seul le bâti est vendu. Il y a co-gestion (1/3 occupants, 1/3 habitants du quartier, 1/3 pouvoirs publics). Le bâtiment accueille du logement mais aussi du commerce et des fonctions collectives utiles au quartier.

Les Belges ont, comme on dit, une brique dans le ventre et aspirent à posséder leur « chez soi ». Ce rêve ne vient pas du hasard : en Belgique, les politiques publiques ont jusqu'à présent privilégié l'acquisition via des incitants fiscaux. En revanche, le parc locatif social fait figure de parent pauvre, tant par son insuffisance que par sa qualité et son image, globalement médiocres. Reste le parc privé mais il vaut mieux disposer de solides revenus pour trouver à s'y loger de manière satisfaisante. Tous ces éléments concourent sans surprise à ce que la grande majorité de nos concitoyens rêvent de devenir propriétaires. Mais si ce rêve est réalisé pour 70% d'entre eux, il reste en revanche inaccessible pour une partie de la population. Acheter est cher, et ce d'autant plus que l'on n'achète pas seulement les murs, les fondations, le toit (bref le bâti) mais aussi le sol qui se trouve en dessous.

La terre : une ressource collective

Mais au fait, comment se fait-il que l'on achète le sol ? C'est la question que s'était posée Ralph Borsodi (1886-1977), un précurseur des Community Land Trust : « Si vous faites quelque chose avec vos mains, votre travail est en quelque sorte coulé dans cet objet. Mais personne n'a créé la terre ni ses ressources naturelles. ». Et, poursuivant l'idée, il ajoute : « Aucun homme ni gouvernement n'a le droit moral de posséder la terre Si on doit l'utiliser, et il faut qu'elle soit utilisée, alors elle doit être traitée comme une 'fondation' et non comme une possession ». Avant Borsodi, Henry George, un autre Américain, avait déjà dénoncé

la propriété foncière, c'est-à-dire du sol, comme l'une des sources principales de la mauvaise répartition des richesses et de la spéculation.

C'est à cette source d'inégalités que le principe du Community Land Trust (CLT) entend porter remède. L'idée maîtresse de ce système est en effet de séparer le sol du bâti. Comment ?

Supposons que se crée un trust au sein d'une commune. Il s'agit, dans ce cas de figure, d'un regroupement d'associations sans but lucratif. Ce trust acquiert des terrains vierges (sur lesquels il bâtit des logements) ou des logements existants. Il lui faudra pour cela l'aide financière de pouvoirs publics (subventions, cession de terrains...). A cette aide peuvent s'ajouter des dons privés. Ce Community Land trust met en vente les logements en privilégiant les ménages à faibles revenus. Ces logements seront nettement plus abordables parce que la valeur du sol n'est pas comprise dans le prix de vente : ce sol reste la propriété du trust. L'acquéreur du logement en devient le légitime propriétaire. Il occupe le bien, peut le transformer, l'aménager...

Il peut également le revendre MAIS, dans ce cas, il n'empochera pas toute la plus-value. Or c'est cette plus-value qui stimule la spéculation. Par exemple, un logement valant 200.000 € telle année pourra peut-être se vendre 250.000 € trois ans plus tard sur le marché. Et hop : voilà un bénéfice de 50.000 € facilement acquis. Dans le système du CLT, celui qui achète un logement bénéficie d'un prix avantageux, parce qu'on ne lui vend pas le sol : cette déduction du prix de vente constitue en somme un subside, une

Community Land Trust

prime pour l'acheteur. Aussi, dans le cas où celui-ci revend le bien, il récupère sa mise de fond (200.000 € dans l'exemple) mais la majeure partie de la plus-value (les 50.000 €) revient dans les fonds du CLT, ce qui permet d'actualiser la valeur de la « prime » et de recommencer l'opération au profit d'un autre ménage. La captation de la plus-value se fait donc ici au bénéfice de la collectivité.

Plus qu'un logement, une façon d'habiter

La notion de « collectivité » ne se réduit d'ailleurs pas aux associations qui feraient partie d'un CLT, ni même aux occupants des logements. Généralement, les CLT qui existent déjà, principalement chez les anglo-saxons, se veulent plus ambitieux et portent un projet de développement communautaire. « *Je dis souvent que ce qu'un CLT offre, ce n'est pas un logement mais une autre façon d'habiter* » explique un animateur de Périféria, l'une des associations participant à un projet de CLT en région bruxelloise.

En effet, le principe de séparation du foncier et du bâti s'accompagne d'autres critères qui définissent vraiment un CLT. On a déjà précisé que le trust reste propriétaire de la terre et qu'il capte la majeure partie de la plus-value en cas de revente, afin d'actualiser la valeur subsidie pour les ménages acheteurs. Trois autres principes, tout aussi importants, déterminent le rôle qu'entend prendre un CLT au sein de la communauté où il est créé. Le premier de ces principes a trait aux modalités de gestion : l'organe de décision d'un CLT inclut à parts égales les occupants des logements, les représentants de l'intérêt général (à savoir les pouvoirs publics) et les représentants des quartiers concernés. Cette co-responsabilité de la décision traduit une volonté d'intéresser et de faire participer habitants, occupants et représentants politiques à cette autre forme d'accès à la propriété et à son impact sur la vie du territoire où il s'implante. Ce principe va de pair avec un autre, celui de développer non seulement des espaces d'habitat mais aussi des lieux de fonctions collectives (ex. crèches), de commerces, de projets d'économie sociale... Autrement dit, il s'agit de favoriser la mixité de fonctions, en tenant compte des besoins de ceux et celles qui habitent le quartier. A cette mixité de fonctions s'articule la mixité des ménages : un CLT se préoccupera d'accueillir aussi bien de jeunes couples que des seniors, des familles avec enfants comme des célibataires... Bref, comme le résumait un intervenant au cours d'une soirée d'information : « *les CLT, c'est la possibilité de se loger ET de faire des quartiers où tout le monde se sent bien* ».

Devenir propriétaire ne va pas de soi

Dernier principe, mais non pas le moindre, celui de l'accompagnement des ménages qui deviennent propriétaires via le CLT. Car accéder à ce statut n'est pas si évident, même si l'on a bien des raisons d'y aspirer (voir encadré). Passer du statut de locataire à celui de

propriétaire implique de nouvelles contraintes. A commencer par le crédit hypothécaire qu'il faut contracter et assumer, souvent durant de nombreuses années. Si le propriétaire construit son logement (c'est possible puisque le CLT peut mettre du terrain vierge à disposition) il lui faudra surveiller de près le chantier et en maîtriser tous les volets.

Au propriétaire aussi de se préoccuper de l'entretien, d'assumer les travaux qui s'imposent tôt ou tard, de s'informer des primes existantes, du permis d'urbanisme éventuellement requis pour tel ouvrage... Le CLT s'engage envers les propriétaires occupants à les soutenir dans cette nouvelle aventure. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement de propriété, mais aussi, souvent, de co-propriété : il faudra discuter et s'entendre entre occupants d'appartements dans un même immeuble pour des travaux regardant les communs, qu'il s'agisse de gouttières, de canalisations ou d'ascenseurs en panne.

Parce que les CLT ont un impact potentiel intéressant et stimulant sur la conception de la propriété immobilière privée, on met davantage l'accent sur son rôle d'appui à l'acquisition. Cependant, un CLT peut très bien mettre des logements en location, et c'est une bonne chose car tout le monde n'est pas à même (pour différentes raisons) de devenir propriétaire, ni ne le souhaite.

Un american dream qui fait vraiment rêver !

L'idée de séparer le foncier du bâti n'est pas neuve en soi. Par le passé, plusieurs modèles de propriété foncière collective et de gestion coopérative ont vu le jour, comme par exemple le familistère de Godin (1817-1888) à Guise en France, ou les cités jardin anglaises de Howard (1850-1928). On trouve également ces →

Du bonheur d'être « maître chez soi »

Parmi les motivations qui reviennent souvent chez ceux et celles qui aspirent à devenir propriétaire d'un appartement ou d'une maison, l'une des plus fortes est peut-être le désir de le transmettre plus tard aux enfants. Mais ce n'est pas la seule. La question était posée lors d'une assemblée citoyenne rassemblant associations et aspirants propriétaires dans une réflexion sur les critères d'un futur Community Land Trust à Bruxelles.

Pourquoi donc devenir propriétaire de son logement ? Parce que c'est un investissement que l'on fait pour soi. Parce qu'on peut entretenir, améliorer le logement que l'on possède. Parce qu'il constitue une garantie pour l'avenir, pour les « vieux jours ». Autre motivation : acheter donne une meilleure garantie de pouvoir s'installer et rester dans un quartier : « *Je crois que j'ai fait les 19 communes de Bruxelles à force de devoir déménager pour relouer, explique ce monsieur. Vous imaginez ce que cela signifie pour les enfants !* ». De plus, le crédit hypothécaire que l'on contracte est plus stable qu'un loyer. Un locataire explique aussi que son bailleur, qui vit à l'étage en dessous, vient souvent sans s'annoncer. Un autre, vivant la même situation, remarque que l'appartement du bailleur a été rénové, tandis que le sien frôle l'insalubrité : les murs suintent...D'où l'aspiration à se sentir un jour maître chez soi.

La coopérative des 14 de l'Espoir

Revenons six ans en arrière. Allons à Molenbeek, commune bruxelloise de la première couronne. Là comme ailleurs, il devient de plus en plus difficile de trouver à se loger, vu le manque de logements sociaux et les prix des loyers privés. Que faire ? se demande la Maison de quartier Bonnevie, qui tente d'aider les gens à se loger.

C'est en cherchant une alternative qu'est née la coopérative « Espoir » : un projet de construction neuve porté par 14 familles. Le terrain a été déniché à la rue Fin. Le Fonds du Logement bruxellois a accepté de se porter garant de l'achat du terrain et de la construction du bâtiment. Avant ce projet, ces familles organisaient déjà avec l'appui du Ciré (Coordination d'initiatives pour réfugiés et étrangers) une tontine : elles épargnaient ensemble des sommes pour couvrir les droits d'enregistrement lors de l'achat d'un logement, chaque famille ayant la possibilité d'y puiser à tour de rôle. Le Ciré et la Maison Bonnevie ont soutenu et accompagné durant cinq ans les familles dans les diverses démarches : recherche de subsides, d'un terrain abordable, élaboration concertée du projet, formation aux économies d'énergie, gestion du budget avec un volet collectif pour les dépenses communes, réflexion sur l'impact dans le quartier...

Aujourd'hui, les 14 de l'Espoir sont les heureux co-proprétaires d'un bâtiment passif (très peu énergivore) aux façades colorées. Ils se sentent aussi responsables de ce qu'ils peuvent apporter dans la vie de quartier, et plus largement, de ce que leur aventure commune amène en termes de pistes pour la politique sociale du logement. L'expérience collective les a renforcés : « *Les hommes ont gagné de l'assurance et se sont formés. Les femmes ont appris à prendre la parole et à exprimer leurs idées* » constate Lorella Pazienza, de la Maison Bonnevie. Venu les représenter lors de l'assemblée citoyenne sur le projet de Community Land trust à Bruxelles, monsieur Fadel souligne combien est fondamental l'engagement de chacun dans tout le processus qui a abouti à la construction de ces logements : « *il faut participer ! martèle-t-il. C'est essentiel pour faire bouger les choses* ».

→ cités jardin à Bruxelles, dans la commune de Watermael-Boisfort qui vu naître les sociétés coopératives de logement social « Le Floréal » et « Le Logis ».

Mais c'est aux Etats-Unis que les CLT se sont surtout développés. Nés il y a une trentaine d'années, après mûrissement d'une série d'expériences qui ont servi de précurseur, il existe actuellement environ 600 Community Land Trust aux Etats-Unis, de taille et de formes diverses. D'autres CLT se développent aussi en Grande-Bretagne, en Australie, au Kenya... Avec l'explosion de la bulle immobilière et la crise des subprimes, en 2008, ce système est revenu à l'avant-plan aux Etats-Unis.

On peut imaginer les CLT comme des structures relativement marginales, sur le territoire d'une commune... Mais la réalité montre qu'un CLT peut parfaitement prendre de l'essor et exercer un impact, à la fois sur le développement d'une communauté et dans l'imaginaire collectif. Ainsi le Champlaining Housing Trust a de quoi stimuler l'imagination : ce CLT a été créé en 1984 à Burlington, capitale du Vermont, au Nord-est des Etats-Unis. La ville elle-même compte modestement 30.000 habitants. L'initiative revient à la municipalité qui s'est associée à des mouvements de lutte pour l'accès au logement. A l'époque, les habitants de la ville voyaient débarquer en masse des New-Yorkais qui achetaient des villas aux abords du lac Champlain. Conséquence : les prix grimpent en flèche et une partie de la population ne trouve plus de logement à un prix abordable pour leur bourse. D'où la création du CLT.

Aujourd'hui le Champlaining Housing Trust est le plus grand CLT des Etats-Unis et a diversifié son activité. Il possède des maisons acquises, dont le sol reste bien entendu propriété du CLT, et qui permet à 2.000 ménages à revenus faibles de se loger à des prix décents. Depuis 2006 le CHT gère aussi des logements locatifs, des maisons communautaires et des logements locatifs adaptés aux personnes handicapées. Il a également aménagé des espaces pour des commerces

et des ateliers afin de redynamiser la vie de quartier. Le trust emploie actuellement près de 80 personnes. Leurs missions sont multiples et concrétisent les principes du CLT : outre le la vente des logements et le développement des projets, qui impliquent pour chaque opération une combinaison de sources d'investissements, ils s'occupent aussi d'accompagner les candidats acheteurs, de les former à ce rôle nouveau et pas si simple de propriétaires. Le budget du Champlaining Housing trust tourne autour de 5,2 millions de dollars, la principale manne financière provenant des pouvoirs publics, à savoir le gouvernement fédéral des USA et l'Etat de Vermont.

Bientôt un CLT bruxellois ?

En Région bruxelloise, un ménage qui cherche à se loger doit disposer d'au moins 2.000 €, sinon, le poste « loyer » dépassera 30% de son budget. L'Observatoire bruxellois de l'habitat constate que 30% des Bruxellois les plus pauvres n'ont plus accès qu'à 4% du parc locatif, contre 12% il y a 15 ans. Et comme le nombre de logements sociaux est, on le sait, tout à fait insuffisant pour répondre aux besoins, il faut innover en matières de politiques sociales du logement.

Les associations d'aide au logement présentes dans la Région y réfléchissent depuis plusieurs années déjà, et ont développé des expériences, tel le squatt légalisé du 123 rue Royale ou la coopérative de logements Espoir (voir encadré)... Leur cheminement les a conduites à s'intéresser aux CLT.

Comme toujours, il serait mal venu de tenter de reproduire une expérience venant de l'étranger telle quelle sur un territoire donné. De plus, les CLT anglo-saxons ont des formes, des structures et des techniques différenciées, issues de leur histoire, de leur implantation et de leurs moyens.

Pour l'associatif intéressé à ce projet, il s'agit aussi de ne pas faire l'impasse sur la participation des habitants, au profit d'une discussion et d'un choix



**L'assemblée citoyenne du
Community Land Trust de Bruxelles,
en novembre dernier.**

entre experts.

Aussi un processus est-il en cours depuis un petit moment déjà, qui va de la compréhension des principes et de la découverte du fonctionnement des CLT jusqu'à un éventuel projet concret dans la Région, en passant par la phase d'implication des bruxellois, en particulier les ménages candidats à l'acquisition d'un logement sous cette forme. Les 20 associations partenaires de la plateforme CLT Bruxelles ont conçu et signé une charte qui reprend les principes expliqués plus haut.

Trois assemblées ont eu lieu cet automne dans ce but, la dernière visant à formuler des recommandations auprès des pouvoirs publics.

Car le fait est que ceux-ci ont marqué leur intérêt pour le projet. Quelques mois plus tard, en juillet, le secrétaire d'Etat au logement Christos Doukeridis (Ecolo) avait décidé de donner un tour de manivelle supplémentaire en commanditant une étude-action sur les CLT. Conclusion : un CLT pourrait voir le jour courant 2012. Il faut dire qu'en Belgique, le principe de séparation du foncier et du bâti existe dans la législation : c'est le droit de superficie. Il permet d'être propriétaire d'un bâtiment (ou d'une plantation) sur un sol qui appartient à quelqu'un d'autre (personne physique ou morale), et ce pour une durée maximale de 50 ans. Un principe similaire existe dans le droit d'emphytéose, qui permet la pleine jouissance d'un immeuble appartenant à autrui, pour une durée comprise entre 27 et 99 ans. Notons que l'emphytéote peut vendre le bien et empocher l'entièreté de la plus-value réalisée.

On voit donc l'avantage du CLT qui, tout en s'appuyant sur les possibilités légales, peut développer la notion de patrimoine collectif et lutter contre la spéculation.

Un outil de transition

C'est par cette dimension de la propriété collective que le CLT peut s'avérer un outil essentiel pour la transition vers un monde socialement plus juste et moins énergivore. Cette dimension se décline dans

les modes d'attribution des logements, la volonté d'insertion dans la vie de quartier, la reconnaissance des diversités d'intérêts et la nécessité de la co-décision entre habitants, occupants et pouvoirs publics. A cela s'ajoute la volonté d'une recherche d'économies d'énergie dans le bâti ainsi qu'une réflexion sur l'économie locale, puisque le CLT entend privilégier, pour les espaces réservés aux commerces et à la production, l'intérêt et la satisfaction des besoins des habitants. Il ne reste plus qu'à tout faire !

Christine Steinbach

Equipe de rédaction :

Claudia Benedetto,

*Jean-Michel Charlier, Christine Steinbach,
Monique Van Dieren, Muriel Vanderborght*

Rédactrice en chef : *Monique Van Dieren*

Mise en page : *Hassan Govahian*

Editeur responsable : *Christine Steinbach,*

48 rue de Gembloux, 5002 - Namur

Tél : 081/73.40.86 - Fax : 081/74.28.33

Courriel : secretariat@equipespopulaires.be

Prix au n° : 1€50

Pour s'abonner à Contrastes et La Fourmilière

(10 € par an pour 6 numéros) :

- Versez 10 € au compte BE46 7865 7139 3436 des Equipes Populaires, avec la mention : "Abonnement à Contrastes" + votre nom.





L'espoir, c'est le nom d'une coopérative de logement qui a permis à 14 familles bruxelloises d'avoir accès à la propriété et de vivre une expérience collective enrichissante.

L'espoir, c'est aussi le fil rouge des milliers d'initiatives de transition qui voient le jour un peu partout dans le monde : celui de remplacer la croissance destructrice par une société écologiquement durable et socialement juste. Chez nous aussi, la transition a commencé...

S
O
M
M
A
I
R
E

3 TRANSITION :

Voir grand, faire petit ...

La transition est une étape indispensable pour passer d'une société dépendante du tout-pétrole et de la surconsommation à une société qui allie l'écologiquement soutenable et le socialement juste.

6 VILLES EN TRANSITION :

Bouleversons nos villes !

Le phénomène des villes en transition est un mouvement qui a l'immense mérite de mobiliser des citoyens pour modifier radicalement nos modes de vie, tout en en recréant de la cohésion sociale dans les communautés locales.

9 INTERVIEW :

La mondialisation heureuse, plus personne, n'y croit !

Felipe van Keirsbilck, Secrétaire général de la CNE

13 AGRICULTURE :

Produire et consommer autrement

L'agriculture telle qu'elle est massivement pratiquée aujourd'hui est dépendante de l'industrie pétro-chimique. Des producteurs mais aussi de consommateurs tentent d'élaborer d'autres manières de cultiver la terre pour entamer leur transition vers une agriculture plus durable.

16 LOGEMENT :

Une autre idée de la propriété : Les Community Land Trust

Nés aux Etats-Unis, les Community Land Trusts (CLT) ont connu un renouveau avec la crise immobilière puis financière de 2008. Dans ce système, l'acheteur acquiert le logement, mais le sol reste propriété collective. Cet outil de lutte contre la spéculation immobilière a séduit le gouvernement bruxellois.

Contact :

Equipes Populaires,
48 rue de Gembloux, 5002 - Namur 081/73.40.86
secretariat@equipespopulaires.be

